

FONTENELLE-LE-LIGUEUR.

ARGUMENT.

La Ligue eut pour mobile, en Bretagne, un sentiment d'indépendance nationale.

Lorsque Louis XII signa le traité d'union de la Bretagne à la France, le peuple, fatigué d'une guerre sans fin, vit luire l'aurore d'un avenir meilleur, et oubliant ses douze siècles de résistance opiniâtre, consentit sans répugnance à l'accepter pour maître ; mais les plus clairvoyants ne le firent qu'à regret. A la mort de la duchesse Anne, ils songèrent secrètement à recouvrer leur indépendance sous la conduite du duc de Merkeur, gouverneur de Bretagne, descendant des anciens chefs nationaux, dont leurs vœux servaient à merveille les prétentions ambitieuses : la Ligue leur en fournit l'occasion.

Le plus zélé et le plus célèbre partisan qu'elle eût en Bretagne, était le sieur Fontenelle.

« Guy-Eder, jeuneur de la maison de Beaumanoir, dit le chanoine Moreau, naquit en la paroisse de Botoa (ou de Prat) en Cornouaille; il avoit un frère aîné, seigneur de sa maison, fort modeste gentilhomme, qui estoit bien marié des comportements de ce cadet, qu'il avoit souvent essayé de ramener à son devoir; mais il avoit pris

le mors aux dents; il ne suivoit que les appétits de sa bouillante jeunesse, qui le conduisist enfin sur une roue qu'il avoit très bien méritée.

« Dans le temps qu'il estoit escolier à Paris, au collège de Boncotest, où je le vis en 1587, il monstroit déjà des indices de sa future vie dépravée, estant toujours aux mains avec ses compagnons. En 1589, il vendist ses livres et sa robe de classe, et du provenu de l'argent, acheta une espée et un poignard, se déroba dudit collège, et prist le chemin d'Orléans, pour aller trouver l'armée de M. le duc du Maine, lors lieutenant-général de l'estat et couronne de France, et chef du parti catholique, mais il n'alla guères loin qu'il ne fust dévalisé et despouillé par quelques coureurs, si bien que la nécessité le contraignist de retourner à Paris, à son premier maistre de collège, où toutesfoys il ne tarda guères qu'il ne retornast en Bretagne en 1589, que tout le royaume estoit en trouble et combustion... La Fontenelle, âgé de quinze à seize ans, se mist parmi la populace qui estoit sous les armes pour le parti des Ligueurs qui en fist estat, parce qu'il estoit de bonne maison et du pais, et le voyant d'un esprit actif, lui obéissoit fort volontiers; il prist le titre de La Fontenelle, maison noble de leur patrimoine, se fist suivre de quelques domestiques de son frère aîné, et d'autres jeunes seigneurs de la commune qu'il cognaissoit plus remuants et hardis à suivre les hazards de ses desseins, et commença à piller les bourgades, prendre prisonniers de quelque parti qu'ils fussent; s'ils avoient de l'argent pour payer leur rançon, leurs prises estoient bonnes; tous les malins et bandits du pays se rallièrent auprès de lui, si bien qu'en peu de temps ses troupes estoient augmentées. Il commença à faire des courses

dans les bourgades voisines, mesme jusqu'en l'évêché de Saint-Brienc, Tréguier, donna plusieurs allarmes à Guingamp, dont le sieur de Kergounnar estoit gouverneur, tenant pour le roy encore que la ville fust au seigneur de Merkeur, de la part de sa femme, duchesse de Penthièvre, qui portoit sur-nom de Bretagne...

« Il fist à la sourdine une course en Léon, bien accompagné, donna jusques à Mesarnou, et enleva la fille de la dame du lieu (Marie de Koadelan, fille de Lancelot le Chevoir, et de Renée de Koetlogon), héritière de mère et de père, riche de neuf à dix mille livres de rentes, asgée seulement de huit à neuf ans. »

Ce dernier trait est le sujet d'une des mille chansons populaires dont Fontenelle est le héros.

XXII

FONTANELLA.

(Les Tréger.)

I

Fontanellan a barrez Prad,
Bravan map a wiskaz dilad,
En deuz lammet eur benn-hérez
Diwar barlen hé magérez.

— Penn-hérezik d'in léveret,
Petra er c'hleuz-zé a glasket?
— Klasket a rann boukéjo 'nn han,
D'am breurik mager a garann;

D'am breurik mager a garann,
Klasket a rann boukéjo 'nu han
Hogen aon 'meuz, ken a grénann,
Na zigwéfé Fontanellan.

XXII

FONTENELLE.

(Dialecte de Tréguier.)

I

Fontenelle, de la paroisse de Prat, le plus beau fils qui porta jamais habits d'homme, a enlevé une héritière de dessus les genoux de sa nourrice.

— Petite héritière, dites-moi, que cherchez-vous en ce fossé?

— Je cueille des fleurs d'été pour mon petit frère de lait que j'aime ;

Pour mon petit frère de lait que j'aime, je cueille des fleurs d'été, mais j'ai peur, et j'en tremble, de voir arriver Fontenelle.

— 38 —

— Penn-hérezik d'in léveret
Fontanellan a anavet?
Fontanellan n'anavannket
Klévet komz ann éan m'euz gret ;

Klévet komz ann éan meuz gret,
Lar oa eur gwall botr, m'euz klévet,
Klévet lar a lamm ar merc'hed.
— Spisial, ar benn-hérezed ! —

Entré hé ziou-vrec'h hé dapaz,
Hag hé vriatat a réaz,
Ha war lost hé varc'h hé dolaz
Ha da Zant-Malo hé gasaz.

Da Zant-Malo deuz hi kaset,
Nn eur léan-di deuz hi laket,
Ha pewarzek bloaz achuet,
Deuz hi kéméret da bried.

II

Da maner Koadelan int ei,
Eur mab bihan é deuz ganet,
Eur mab ken koant ével ann han,
Henvel d'hé dad Fontanellan.

— 39 —

— Petite héritière, dites-moi, connaissez-vous Fontenelle?

— Je ne connais pas Fontenelle, mais j'en ai oui parler;

J'en ai oui parler, j'ai oui dire que c'est un bien méchant homme, et qu'il enlève les jeunes filles.

— Et surtout les héritières! —

Il la prit dans ses bras, et l'embrassa, et la mit en croupe derrière lui, et la mena à Saint-Malo.

Il l'a menée à Saint-Malo, où il l'a mise en un couvent, et quand elle a eu quatorze ans, il l'a prise pour épouse.

II.

Ils sont allés habiter le manoir de Koadelan; elle a mis au monde un petit enfant, un enfant aussi beau que le jour, ressemblant à son père Fontenelle.

— 48 —

Ken a oa eul lizer digwet,
Da Bariz a oa red monet,
— Ho eunan, aman ho loskann,
Da Bariz raktal a éann.

— Fontanellan chommet er ger
Péan a rinn eur c'hannader ;
Enn hano Doué na et ket
Ma et d'hi na ziztroec'h ket.

— Peuz ker da gahout aon é-bed ;
Mé ia ma unan d'ho kahouet,
Gret ervad d'am mabik bihan,
Keit é vinn pell deuz ar ger-man. —

Fontanellan a lavaré
D'ann dud iaouank pa ziblase :
— Mé réi eunn banniel ar c'haéran,
D'ann itron Vari Rozéran ;

Banniel ha dilad ann braoan ;
Ma po sonj da Fontanellan ;
Da damant deuz hé vab bihan.
Ken a ziztroi da Goadelan. —

— 41 —

Quand arriva une lettre ; il fallait se rendre à Paris.

— Je vous laisse ici seule, je pars à l'instant pour Paris.

— Fontenelle, restez ici ; je paierai un messager ; au nom de Dieu, n'allez pas ; si vous y allez, vous n'en reviendrez plus.

— Ne craignez rien ; j'irai moi-même les trouver ; ayez bien soin de mon fils, tant que je serai loin d'ici. —

Fontenelle, en partant, disait aux jeunes gens : — Je donnerai la plus belle bannière à Notre Dame du Rosaire ;

Une bannière et les plus beaux habits, si vous n'oubliez pas Fontenelle, et si vous avez souci de son petit enfant, jusqu'à ce qu'il revienne à Koadelan. —

III

— Démad, roué ha rouanez,
Deut onn d'ho kabout 'nn ho palez.
— Pa hoc'h deut, deut mad é vihet !
Mez a ac'han na ieffec'h ket.

— Mez a ac'han mé a iélo,
Otro roué, pe ni wélo,
Sternet d'in mé ma inkané,
Ha mé iel d'am ger adarré.

— Da Koadélan na ieffec'h ket
D'ann prizon, né lavarann ket;
Chadennou awalc'h zo em zi
Evit chadennan daou pé dri.

— Pachik, pachik, pachik bihan,
Ke ker skanv trések Koadelan,
Ha lavar d'ann pennhérez kez,
Na zougen mui a zentelez;

Na zougen mui a zentelez,
Rag hé fried paour zo diaez;
Kas d'in eur roched da wiskan,
Hag eul liser d'am liennan.

III

— Bonjour, roi et reine, me voici venu vous trouver en votre palais.

— Puisque vous voilà, soyez le bien-venu ! vous ne sortirez plus d'ici.

— Je sortirai certes d'ici, seigneur roi, ou nous verrons.

Faites-moi seller ma haquenée, que je retourne chez moi.

— A Koadelan vous n'irez point ; en prison, je ne dis pas ; il y a assez de chaînes en mon palais pour en enchaîner deux ou trois.

— Page, mon page, petit page, va vite à Koadelan ; et dis à la pauvre héritière de ne plus porter de dentelles ;

De ne plus porter de dentelles, car son pauvre époux est en peine ; rapporte-moi une chemise pour m'en vêtir, et un drap pour m'ensevelir.

— 44 —

Kas d'in-mé eur roched lien,
Hag eul liser vraz lien wenn,
Hag ouspenn eur plad alaouered,
Da lakat va fenn da zellet ;

Ha dal eunn guchen am bléo-man,
Da stagan deuz 'nn or Koadelan
Ma laro 'nn dud mont d'ann iliz :
Trué doué war ar markiz !

— Kaset bleo kemend a gerfed,
Évid plado aour na vern ket,
Tolt vo hé benn war ar paé
C'hoari bilbod d'ar vugalé. —

Ar pachik bihan lavaré
E Koadélan pa errué :
— Démad, démad d'hoc'h penna-hérez,
Gwelloc'h a zo gan, otro kez !

Goulenn ra 'r roched da wiskan,
Hag eul liser d'hé liennan ,
Hag ouspenn eur plad alaouret ,
Da lakad hé benn da zellet.

— 45 —

Rapporte-moi une chemise de toile , et un grand drap de toile blanche , et de plus un plateau doré , pour qu'on y expose ma tête aux regards ;

Et tiens une poignée de mes cheveux , pour attacher à la porte de Koadelan ; afin que les gens en allant à la messe , disent : Que Dieu fasse grâce au marquis !

— Prenez des cheveux tant que vous voudrez ; pour des plateaux d'or c'est inutile ; sa tête sera jetée sur le pavé , pour servir de boule aux enfants dans leurs jeux.

Le petit page disait en arrivant à Koadelan : Bonjour, bonjour, héritière ; meilleur jour que n'en a le pauvre seigneur !

Il demande une chemise à mettre , et un drap pour l'ensevelir , et , de plus , un plateau doré pour qu'on y expose sa tête aux regards :

IV

Ré Bariz a oa souezet
O c'houzout petra oa digwet
Gwélet ann itron a bell bro,
Trouz braz gant hi, benn gan ruio.

— Chétu penn-hérez Koadélan
Gant hi eur zé glaz ha lédan ;
Ma wifé pez a ouzonn-mé
Eur vroz du-pok a gémerfé.

— Otro roué, ha mé ho ped,
Ma fried d'in-mé daskoret.
— Ho pried d'hoc'h né zasinn ket,
Tri dé zo é ma bet torret.

Neb a zeufé da goadélan,
En défé keun ha nec'hamant,
En défé keun braz da wélet
Ann tan maro war ann oaled,

Ha wélet al lenned kreski
E doull ann or hag el leur-zi,
Hag el leur-zi ha kreiz ar zall,
Hag ann gwall-dud enn eur vragal.

— 47 —

IV

Ceux de Paris étaient fort surpris, et se demandaient ce qui pouvait être advenu, en voyant une dame d'un lointain pays menant si grand bruit par les rues.

— Voici l'héritière de Koadelan avec une robe verte et flottante; si elle savait ce que je sais, elle prendrait une robe bien noire.

— Sire, je vous en conjure, rendez-moi mon mari.
— Je ne vous rendrai point votre mari, il y a trois jours qu'il a été roué. —

Quiconque viendrait à Koadelan aurait le cœur navré, aurait le cœur navré de douleur, à voir le foyer sans feu;

A voir les orties croître sur le seuil de la porte et au rez-de-chaussée, dans la maison et dans la salle, et le méchant monde faire le beau.

— 48 —

Hag ann dud paour enn eur drémen,
O wélan, sivoaz, gand anken,
O wélan, sivoaz, 'nn eur dremen :
— Chétu maro mamm ar baourien !

— 49 —

**Et les pauvres gens pleurer en passant, pleurer
avec angoisse, hélas ! en passant : — Voilà qu'elle est
morte, la mère des pauvres !—**

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le chanoine Moreau assure que ce fut à l'île Tristan, que Fontenelle emmena l'héritière de Koadelan, après l'avoir enlevée. Le poète la fait conduire à Saint-Malo, en un couvent de religieuses. Plusieurs raisons nous feraient préférer le témoignage du poète. La ville de Saint-Malo avait d'elle-même ouvert ses portes aux ligueurs, et tenait encore pour eux à l'époque de l'enlèvement de l'héritière. Plus tard, elle les abandonna, se révolta contre son gouverneur qu'elle soupçonnait de rapports secrets avec les royalistes, et se donna un gouvernement libre.

Il est permis de croire, avec le poète populaire, que Marie de Koadelan finit par s'attacher à un homme qui l'avait enlevée par force, car nous possédons un acte passé le 17 février 1602, en son nom et en celui du sieur de Fontenelle. Après qu'inculpé dans la conspiration de Biron il eut été roué vif, malgré sa qualité de gentilhomme, moins pour ce nouveau crime que pour ses déportements antérieurs, Marie ne rougit pas de se montrer comme sa veuve, pour renoncer à la communauté; rien n'empêche de penser encore qu'elle ait demandé la grâce de son mari, ni même qu'elle soit morte de chagrin, comme l'auteur parait le donner à entendre, car, dès 1603, elle n'existait plus.
